

PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENTIELLE A L'ÉTRANGER **Algéro-Français PROFAS B+ 2017-2018**

I. Échéancier M.E.S.R.S :

Mars 2017

Lundi 06 mars 2017 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 06 avril 2017 : Clôture de l'appel à candidatures

Avril 2017

Du dimanche 09 au mercredi 12 avril 2017 : Examen des candidatures et émission des procès-verbaux de présélection par les Conseils Scientifiques des établissements

Jeudi 13 avril 2017 : Réception des dossiers de candidature par les Conférences Régionales

Du dimanche 16 au mardi 18 avril 2017 : Contrôle de conformité par les Conférences régionales

Mercredi 19 avril 2017 : Réception par le MESRS des dossiers de candidature, des procès-verbaux de présélection des établissements et de la base de données

Du jeudi 20 au lundi 24 avril 2017 : Contrôle de conformité des dossiers de candidature par le MESRS

Mercredi 26 avril 2017:

- Transmission à l'ambassade de la base de données des candidats et des fichiers électroniques des dossiers scientifiques des candidats
- Réunion entre l'Ambassade et le MESRS pour la répartition des dossiers entre les experts

Jeudi 27 avril 2017 : Transmission des dossiers aux experts pour évaluation

Septembre 2017

A partir du lundi 4 septembre 2017 : Départ des boursiers

II. Calendrier CRUEst :

Pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers des candidats au programme boursier Algéro-Français Profas B+ 2017-2018 (Doctorants non salariés), il est demandé de veiller au respect du calendrier suivant :

Établissements	Date	Horaire
U. Constantine 1 + 2 + 3 & U. EAK Constantine	Mercredi 12 avril 2017	De 08h30 à 09h30
U. Khenchela + U. El Tarf + Ecole des mines Annaba		De 09h30 à 10h30
C.U. Mila + C.U.Barika + U. Skikda		De 10h30 à 11h30
U. Batna 1 + U. Batna 2 + U. Annaba		De 11h30 à 12h30
U. Ouargla + U. El Oued + U. Guelma	Jeudi 13 avril 2017	De 08h30 à 09h30
U. OEB + U. M'Sila + U. Biskra		De 09h30 à 10h30
U. BBA + U. Jijel + U. Tébessa		De 10h30 à 11h30
U. Sétif 1 + U. Sétif 2 + U. Souk Ahras		De 11h30 à 12h30

- **Dimanche 16 avril 2017 : (Journée réservée aux compléments des dossiers déposés Le Mercredi 12 avril 2017).**
- **Lundi 18 avril 2017 : (Journée réservée aux compléments des dossiers déposés le Jeudi 13 avril 2017).**
- **Mardi 18 avril 2017 : Préparation des dossiers par la CRUEst**
- **Mercredi 19 avril 2017 : Transmission au MESRS les dossiers de candidature, les procès-verbaux de présélection des établissements et la base de données (Excel).**

N.B :

- Le Bordereau doit contenir la liste nominative des candidats.
- Les dossiers des candidats envoyés à la CRUEst doivent être organisés selon le canevas (2).
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Les dossiers doivent être envoyés avec un responsable des RELEX (les dossiers envoyés avec les chauffeurs ne seront pas acceptés).
- Les dossiers hors délai ne seront pas acceptés.
- **On ne traite pas les dossiers avec les candidats.**
- Après étude des dossiers par la commission de la CRUEst, les compléments de dossiers doivent être ramené par un responsable des Relex selon le calendrier ci-dessus.

P.J :

- Canevas (2) : Fiche de contrôle des dossiers des Doctorants non salariés postulants pour le programme boursier PROFAS B+ 2017-2018.